



Fondation de dons particuliers

Un moyen simple et efficace de soutenir des causes qui vous tiennent à cœur

PRINTEMPS 2020

Nouveau Fonds



Jafer Naqvi

Le 5 février 2020, le Fonds de revenu mensuel TD détenu par la Fondation de dons particuliers (FDP) a investi dans un nouveau fonds, le Fonds privé équilibré Plus Greystone TD. Jo-Anne Ryan, directrice générale de la Fondation de dons particuliers, discute du nouveau fonds avec Jafer Naqvi, vice-président et directeur de Gestion de Placements TD Inc.

Jo-Anne : Quels sont les objectifs du Fonds privé équilibré Plus Greystone TD (le « Fonds »)?

Jafer : Le Fonds privé équilibré Plus Greystone TD a été conçu pour aider les fondations caritatives, comme la Fondation de dons particuliers, à atteindre leurs objectifs. Depuis près de 20 ans, certaines des fondations et des fonds de dotation les plus importants augmentent leur exposition aux placements alternatifs dans le but d'atteindre leurs objectifs de revenu et de croissance dans un contexte de faibles taux de rendement, tout en atténuant les risques auxquels les dons sont exposés. Le Fonds investit dans des placements alternatifs axés sur le revenu, ainsi que dans des actions et des titres à revenu fixe traditionnels. Nous pensons que s'il est construit

adéquatement, un portefeuille intégrant des placements privés alternatifs générera de meilleurs rendements ajustés au risque qu'un portefeuille traditionnel composé à 60 % d'actions et à 40 % de titres à revenu fixe.

Jo-Anne : Pouvez-vous nous en dire plus sur l'ancienne entité Gestion de Placements Greystone TD?

Jafer : Tel qu'annoncé en juillet 2018, La Banque Toronto-Dominion (la « TD ») a fait l'acquisition, le 1^{er} novembre 2018, de Greystone Capital Management Inc. (« GCMI »), société mère de Greystone Managed Investments Inc. (collectivement « Greystone »). Fondée en 1988, l'ancienne entité Greystone est devenue un gestionnaire de fonds institutionnel reconnu, dirigé par des professionnels chevronnés, offrant une gamme complète de solutions multiactifs et soutenu par des équipes internes couvrant les titres à revenu fixe, les actions canadiennes, américaines et internationales, l'immobilier, les prêts hypothécaires et les infrastructures.

Le 1^{er} novembre 2019, Greystone Capital Management Inc., Greystone Managed Investments Inc. et Gestion de Placements TD Inc. ont fusionné pour former une nouvelle entité exerçant ses activités sous le nom de Gestion de Placements TD Inc. GPTD et l'ancienne entité Gestion de Placements Greystone TD partagent des cultures compatibles axées sur leur engagement à l'égard de leurs clients et collectivités respectifs, et mènent des activités de placement complémentaires visant à produire de meilleurs rendements ajustés au risque. La fusion de ces entités a fait de GPTD le plus important gestionnaire de fonds au Canada.

Dans ce numéro :

Nouveau Fonds : Entrevue avec Jafer Naqvi	1
La FDP investit 1 million de dollars dans la recherche sur la SLA	4
Dons de bienfaisance en temps de pandémie	5
Organismes de bienfaisance offrant un soutien en santé mentale.....	7
Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) ...	8

Suite à la page 2



Bay Adelaide Centre, Toronto

Jo-Anne : Qu'est-ce qui différencie le Fonds privé équilibré Plus Greystone TD d'un fonds équilibré typique?

Jafer : Un fonds équilibré typique limite généralement ses placements aux actions et aux titres à revenu fixe, ce qui l'oblige parfois à faire des compromis difficiles dans le contexte actuel de faibles taux d'intérêt. Les portefeuilles équilibrés traditionnels auront probablement du mal à atteindre les taux de rendement souhaités, les taux des titres à revenu fixe étant inférieurs à 2 %. Pour obtenir des rendements adéquats, les investisseurs sont contraints d'accroître leur exposition aux actions ou le risque de crédit au sein de leur portefeuille de titres à revenu fixe. Ils peuvent ainsi s'exposer à une volatilité qui dépasse leur tolérance au risque. Les placements privés axés sur le revenu peuvent améliorer les rendements attendus des portefeuilles, tout en maintenant la volatilité prévue à un niveau égal ou inférieur à celle des fonds équilibrés traditionnels.

Jo-Anne : Pourquoi est-ce avantageux d'investir dans des actifs privés? Pouvez-vous donner des exemples de placements privés?

Jafer : Les placements privés, lorsqu'ils sont souscrits correctement, peuvent contribuer à améliorer les rendements d'un portefeuille, tout en offrant de la stabilité en période de crise. Les investisseurs à long terme, comme les fondations, peuvent profiter d'une prime de liquidité (liquidité du fonds requise pour effectuer les distributions de l'organisme) en ayant accès à des titres qui ne sont pas négociés quotidiennement sur les marchés des capitaux. Les actifs privés du Fonds sont souvent appelés « actifs réels » ou « actifs alternatifs », y compris les biens immobiliers et les infrastructures. Nous considérons les



Les placements privés, lorsqu'ils sont souscrits correctement, peuvent contribuer à améliorer les rendements d'un portefeuille, tout en offrant de la stabilité en période de crise.

actifs réels ou alternatifs comme des placements clés qui contribuent au bon fonctionnement d'une économie. Dans le secteur immobilier, ces actifs comprennent les immeubles dans lesquels nous travaillons, les centres de distribution qui soutiennent le commerce électronique, les commerces de détail traditionnels, les immeubles locatifs à logements multiples et les immeubles à usage mixte. Les actifs d'infrastructures peuvent couvrir des secteurs comme le transport (routes, aéroports et logistique connexe), la production d'énergie renouvelable (parcs éoliens et solaires) et la distribution d'énergie. Dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures, un portefeuille bien diversifié peut avoir accès à des actifs développés et participer à la mise en valeur d'actifs. Nous pensons que le Fonds améliore également le taux de rendement des titres à revenu fixe grâce aux prêts hypothécaires commerciaux privés.

Jo-Anne : Nous avons commencé à investir le 5 février, avant la pandémie de coronavirus. Quelle a été l'incidence sur les placements?

Jafer : La Fondation de dons particuliers a commencé à investir juste avant l'une des périodes de repli boursier les plus brusques de l'histoire. La nature privée des placements alternatifs fait en sorte que plusieurs trimestres sont nécessaires pour financer entièrement un placement; les pondérations des titres à revenu fixe et des actions ont donc dépassé les cibles à long terme. L'équipe de répartition des actifs a également été opportuniste, achetant des actions au moment où les marchés se rapprochaient d'un creux et profitant d'occasions potentielles lorsqu'ils ont rebondi. □



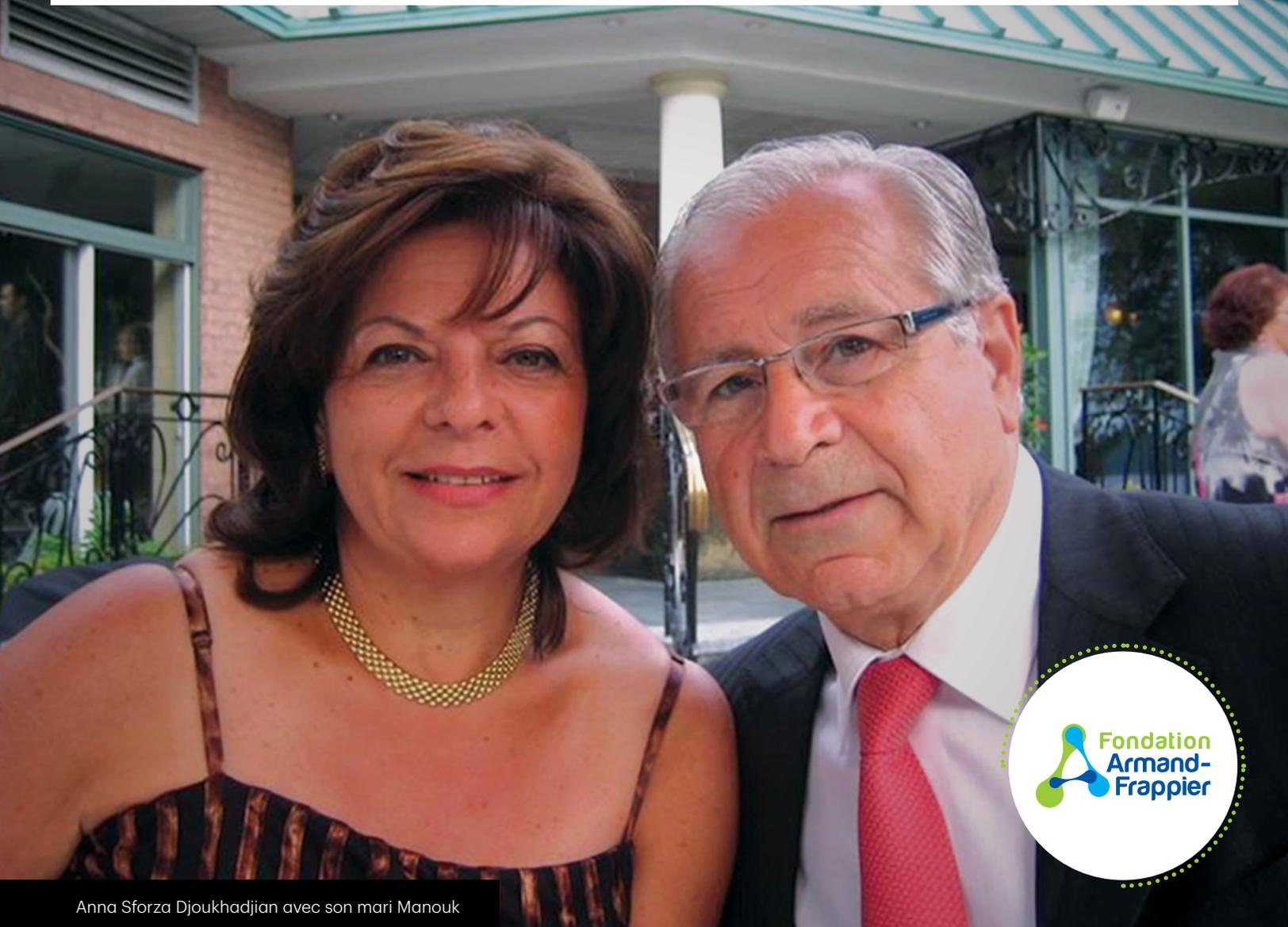
Haut : Telus Gardens Office, Vancouver, Colombie-Britannique, Core Canadian Real Estate



Un donateur de la Fondation de dons particuliers investit 1 million de dollars dans la recherche pour un traitement de la sclérose latérale amyotrophique (SLA).

Anna Sforza Djoukhadjian a appris qu'elle était atteinte de la SLA en septembre 2013, à l'âge de 60 ans. On l'a informée qu'outre les essais cliniques portant sur des médicaments susceptibles de prolonger sa vie de quelques mois, il n'existait aucun traitement pour cette maladie. Elle a survécu pendant quatre ans et demi. Avidé joueuse de tennis et excellente cuisinière, elle aimait recevoir et être entourée. Elle enseignait l'espagnol et l'italien à des aînés. Son mari, Manouk, est resté à ses côtés tout au long de sa maladie, essayant de rendre les choses moins douloureuses pour elle. La famille était extrêmement importante pour Anna. Lorsqu'elle a perdu la faculté de parler, elle a appris

à communiquer au moyen d'un appareil qui lui permettait de taper en clignant des yeux. Ce dernier l'a aidée à rester en contact avec son mari, ses deux filles et ses cinq petits-enfants. L'appareil lui a aussi permis d'écrire un livre, une lettre à la fois, à ses petits-enfants, qu'elle a intitulé Remember me (« Ne m'oubliez pas »). Ce livre regorge d'anecdotes de sa vie en Italie, son pays natal, puis au Venezuela. Le don de 1 million de dollars à la Fondation Armand-Frappier a permis de créer la chaire de recherche Anna Sforza Djoukhadjian, qui non seulement honore la vie d'Anna, mais donne aussi l'espoir de trouver un remède à cette maladie débilante. □



Anna Sforza Djoukhadjian avec son mari Manouk



Dons de bienfaisance en temps de pandémie



Kim Parlee

Kim Parlee, animatrice de l'émission **MoneyTalk sur BNNBloomberg** interviewe Jo-Anne Ryan pour en savoir plus sur l'incidence de la COVID-19 sur les dons de bienfaisance.

Kim : Nous entendons beaucoup parler du nombre stupéfiant de personnes ayant perdu leur emploi, et le gouvernement a réagi en leur offrant une aide financière. Mais il y a beaucoup d'autres groupes dans notre société qui ont désespérément besoin d'aide. Pouvez-vous nous en parler?

Jo-Anne : Cette crise a soumis bien des gens à un énorme stress. Les organismes de santé mentale, comme Jeunesse, J'écoute et le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH), ont enregistré une augmentation spectaculaire du nombre de personnes demandant de l'aide. Ils redoublent d'efforts pour offrir un soutien virtuel. Les sans-abri n'ont

pas forcément accès à un lieu où ils peuvent désinfecter ou laver leurs mains, alors qu'auparavant, ils pouvaient se rendre dans une bibliothèque ou un centre communautaire, qui sont tous fermés. On prévoit une augmentation de la violence faite aux femmes pendant cette période, car bon nombre d'entre elles sont isolées avec leurs agresseurs. De nombreux refuges ne sont pas en mesure de respecter les règles de distanciation physique. Les aînés isolés peuvent avoir besoin de nourriture et de compagnie.

Kim : Quelle a été l'incidence sur le secteur caritatif au Canada?

Jo-Anne : Le printemps est habituellement une saison où les activités de financement abondent. En raison du protocole de distanciation physique, toutes les activités de financement en groupe ont été annulées au Canada. De nombreux organismes de bienfaisance dépendent des revenus tirés de ces événements pour soutenir leur mission, et ils ont déjà engagé les dépenses, notamment liées à la



Le financement participatif peut être un excellent moyen de solliciter rapidement un grand nombre de donateurs potentiels, ce qui est très utile.

réservation des lieux. Même les galeries d'art et les musées sont en difficulté. Ils perdent les revenus provenant des droits d'entrée, de leurs restaurants et de leurs magasins, et toutes leurs expositions ont été annulées. De nombreux organismes de bienfaisance n'ont pas suffisamment de réserves pour surmonter cette crise et ils ont déjà commencé à licencier du personnel.

Les organismes de bienfaisance changent leur façon de fonctionner. On ne peut plus envoyer un chèque à un organisme de bienfaisance et s'attendre à ce que quelqu'un soit présent pour se rendre physiquement à la banque et le déposer. Des processus sont donc mis en place pour permettre les virements ou les transferts électroniques de fonds.

Kim : Les gens veulent aider, mais nous sommes nombreux à ne pas savoir comment nous y prendre. Comment connaître les organismes touchés afin de décider lesquels soutenir?

Jo-Anne : Votre banque alimentaire locale est certainement un excellent point de départ. Je suggère également aux gens de penser à leur Centraide local. Tous les bureaux de Centraide ont établi des fonds COVID-19 pour aider directement les membres les plus vulnérables de leur collectivité. CanaDon.org mène une campagne nationale. Vous trouverez sur le site Web un menu précisant les divers organismes du pays que vous pouvez soutenir pour aider les personnes dans le besoin. Certains mettent l'accent sur les soins de santé, d'autres sur les services sociaux. Il existe actuellement un programme de jumelage de dons. Vos dons peuvent être jumelés jusqu'à hauteur de 2 millions de dollars. Vous pouvez ainsi doubler votre impact.

Kim : Sur les médias sociaux, j'ai vu que certaines personnes se tournaient vers le financement participatif pour recueillir des fonds. Qu'en pensez-vous?

Jo-Anne : Le financement participatif peut être un excellent moyen de solliciter rapidement un grand nombre de donateurs potentiels, ce qui est très utile. Vous devez

toutefois savoir que vous n'obtenez pas de reçu fiscal et que les initiateurs de tels projets n'ont aucune obligation de déclaration ni de transparence. En revanche, les organismes de bienfaisance sont tenus de respecter des normes strictes de l'Agence du revenu du Canada (ARC), qui fait ainsi office d'organisme de surveillance. Le financement participatif peut produire des résultats rapides que l'ARC ne considère pas nécessairement comme étant caritatifs. Par exemple, je viens de découvrir un site de financement participatif qui recueille de l'argent pour un « fonds de restauration » visant à préparer de délicieux repas pour les travailleurs de première ligne. L'avantage est double dans ce cas : donner du travail aux restaurants qui éprouvent actuellement des difficultés et nourrir nos travailleurs de première ligne surchargés. Même si les donateurs ne reçoivent pas de reçu officiel pour leurs dons, je pense que ce projet est une excellente solution pour les personnes qui souhaitent aider les autres différemment.

Kim : Certains de vos clients ont établi des fondations et des fonds à vocation arrêtée par le donateur pour leurs dons. Quel est leur rôle dans le contexte actuel?

Jo-Anne : Les gens qui possèdent des fondations ou des fonds à vocation arrêtée par le donateur sont très bien placés pour aider. Ils ont créé ces fonds au bon moment. Ils ont peut-être vendu une entreprise et fait un don pour réduire l'impôt à payer sur la vente. Ou encore, ils ont eu la chance de réaliser des gains en capital importants sur des titres et ont décidé de faire un don à un fonds à vocation arrêtée de la TD, la Fondation de dons particuliers. Ils ont déjà engagé ces fonds auprès d'un organisme de bienfaisance et ont obtenu un reçu fiscal. Ils peuvent maintenant accorder des subventions aux organismes qui en ont désespérément besoin. Je travaille actuellement avec nos donateurs pour financer toutes sortes d'initiatives, que celles-ci visent des banques alimentaires, des refuges pour femmes, etc. J'ai même aidé un client à envoyer des fonds à un hôpital en Italie pour aider directement les travailleurs de première ligne.

Kim : Les entreprises interviennent également. Quels facteurs les entreprises souhaitant apporter leur aide doivent-elles prendre en considération?

Jo-Anne : De nombreuses entreprises sont intervenues pour aider en envoyant des bénévoles et en faisant des dons en nature. J'aime le fait que plusieurs sociétés ont commencé à coudre des masques qu'elles donnent à des hôpitaux canadiens. À la TD, nous informons de façon proactive nos clients sur les outils numériques qu'ils peuvent utiliser afin d'éviter d'avoir à se rendre en succursale. Nous restons en communication avec les aînés. Dans le cadre de La promesse TD Prêts à agir, nous venons d'annoncer un financement de 1 million de dollars pour aider les centres de santé communautaires de première ligne à répondre aux besoins locaux.



Kim : Quelles leçons pouvons-nous tirer de la situation afin que les organismes de bienfaisance soient mieux préparés à l'avenir?

Jo-Anne : Lorsque tout va bien, pensez à mettre de côté des fonds dans un compte de bienfaisance, comme un fonds à vocation arrêtée par le donateur. De cette façon, en cas d'imprévu comme la crise actuelle, vous disposez de fonds pour offrir le soutien nécessaire et vous pouvez réagir rapidement. Par ailleurs, lorsque vous ferez des dons à des organismes de bienfaisance dans le futur, pensez à faire des dons sans restriction, plutôt que d'insister pour que la totalité du don soit affectée à un projet particulier. Les organismes de bienfaisance auront ainsi l'occasion d'amasser suffisamment de fonds de réserve pour être mieux préparés en cas de crise imprévue. Les organismes de bienfaisance ont aussi appris à travailler ensemble. Par exemple, plusieurs bibliothèques de Toronto, fermées au public, utilisent leurs locaux et font appel à leur personnel pour trier les aliments destinés aux banques alimentaires. C'est formidable! Les organismes de bienfaisance doivent multiplier ce type de projet de collaboration. □

Organismes de bienfaisance offrant un soutien en santé mentale pendant la crise de la COVID-19

Jeunesse, J'écoute

Depuis plus de 30 ans, Jeunesse, J'écoute est un réseau vital, un symbole d'espoir et un soutien sur lequel les jeunes Canadiens peuvent compter. Les enfants et les jeunes adultes d'un bout à l'autre du pays communiquent de façon confidentielle par téléphone, sur un site Web reconnu à l'échelle internationale et par l'intermédiaire de Crisis Text Line, un service offert par Jeunesse, J'écoute. Grâce à la technologie, l'organisme utilise le seul réseau neuronal d'intelligence artificielle opérationnel pour le bien social du pays, ce qui lui permet de répondre aux appels à l'aide les plus urgents en quelques secondes.

En raison de la pandémie mondiale, les services apportés aux jeunes Canadiens en situation de crise ou dans le besoin risquent d'être insuffisants. Comme de plus en plus de ressources communautaires, d'installations et d'écoles ferment, Jeunesse, J'écoute continue de recevoir un nombre exponentiel de demandes de service (des milliers chaque jour). Des conseillers professionnels et des intervenants en situation de crise bénévoles sont sur la ligne de front, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, répondant en français et en anglais à un nombre croissant de jeunes et sauvant d'innombrables vies. Sans nos braves donateurs, les appels à l'aide courageux de ces jeunes pourraient ne pas être entendus, pire encore, demeurer sans réponse. □

jeunessejecoute.ca



Grâce à la technologie, l'organisme utilise le seul réseau neuronal d'intelligence artificielle opérationnel pour le bien social du pays....

Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH)

En tant que premier hôpital de santé mentale au Canada, le CAMH continue de soutenir la santé des Canadiens pendant cette période d'incertitude. Il offre des services de santé mentale virtuels ainsi que des ressources et du soutien émotionnel pour aider les Canadiens à favoriser leur bien-être. Ce site de ressources a reçu plus de 100 000 visiteurs au cours des deux premières semaines, soulignant le besoin d'information fiable et fondée sur des données probantes.

Le lancement récent d'un centre de ressources fondées sur des données probantes destiné aux Canadiens, comprenant une section réservée aux travailleurs de première ligne, est un exemple de ce soutien. L'objectif est d'étendre ce programme à l'échelle nationale afin de répondre aux besoins croissants du pays et de créer

des ressources destinées aux entreprises afin qu'elles puissent soutenir leurs employés touchés de plein fouet.

Le CAMH répond également aux demandes nationales de formation provenant d'autres hôpitaux et organismes communautaires qui souhaitent offrir des services de soins de santé mentale virtuels. Il a mis en place un programme virtuel de formation en santé mentale pour répondre à ce besoin criant et a déjà formé plus de 300 cliniciens au cours des cinq premiers jours.

Pour soutenir ce travail essentiel, le CAMH a créé un fonds spécifique, le [Mental Health Resiliency & Coping Fund](#), pour répondre aux nouveaux besoins les plus pressants du moment.

Visitez le site www.camh.ca pour en savoir plus et accéder à des ressources fiables sur la santé mentale. □

Au nom du conseil d'administration de la FDP, nous tenons à remercier tous nos donateurs pour leur générosité et leur gentillesse durant cette période difficile. Tâchez de rester en sécurité et en santé.



N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos commentaires. Veuillez les adresser à joanne.ryan@td.com ou composer le **416-308-6735**.

Jo-Anne Ryan, vice-présidente, Philanthropie, Services-conseils Gestion de patrimoine, Gestion de patrimoine TD et Directrice générale, Fondation de dons particuliers

gestiondepatrioinetd.ca/donsparticuliers | [twitter: @charityjune30](https://twitter.com/charityjune30)



Au 30 mars 2019. Les témoignages aux présentes n'ont pas été sollicités. Leur version écrite a été revue et approuvée aux fins de publication.

The information contained herein has been provided by TD Wealth and is for information purposes only. The information has been drawn from sources. Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de patrimoine TD à des fins d'information seulement. Lorsque de tels renseignements sont fondés en partie ou en totalité sur des renseignements provenant de tiers, leur exactitude et leur exhaustivité ne sont pas garanties. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Tous les produits et services de tiers mentionnés ou annoncés dans le présent bulletin sont fournis par la société ou l'organisme dont il est fait mention. Bien que ces produits et services puissent s'avérer des outils précieux pour l'investisseur indépendant, Gestion de patrimoine TD ne recommande aucun de ces produits et services en particulier. Ce n'est que par souci de commodité pour ses clients que Gestion de patrimoine TD met à leur disposition les produits et services de sources externes mentionnés. Gestion de patrimoine TD ne sera tenue responsable d'aucune réclamation ou perte et d'aucun dommage découlant de quelque façon que ce soit de leur achat ou utilisation. Les services de la Fondation de dons particuliers, une société de bienfaisance indépendante sans but lucratif, sont offerts en collaboration avec Gestion de patrimoine TD. Gestion de patrimoine TD représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc., Gestion privée TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Société Canada Trust). Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. MD Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.